



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

GESTION DES DONNÉES COVID DES SALARIÉS

SUITE À L'INTERVENTION DE LA CFDT LA CNIL RAPPELLE CARREFOUR À L'ORDRE !



En juin 2020, la CFDT avait porté plainte devant la Commission Nationale Informatique et Liberté. Nous nous inquiétons en effet de la façon dont les données des salariés suite à une contamination au COVID-19 étaient traitées par Carrefour.

Nous avons soulevés **deux problèmes** :

- **L'entreprise refusait** (et refuse toujours) de communiquer le nombre de contaminations lors des CSE centraux ou CSE d'entreprise.
- Nous n'avions aucune information sur la façon dont les **données personnelles des salariés contaminés** étaient recueillies et conservées (sont-elles effacées conformément à la loi ?).

Pourtant, la direction avait mis en place **une Hot-Line** avec un numéro dédiée que les magasins devaient appeler (mais elle refusait de communiquer sur son fonctionnement).

Pour la CFDT, qui défend vos droits, le respect des libertés individuelles est primordiale ! Qui a envie de se retrouver avec une étiquette COVID sur le front ? Quel usage feraient certaines directions (dans une période de lutte contre l'absentéisme) de ces informations ? Combien de temps seraient-elles conservées ?

Après enquête, la CNIL vient de rendre ses conclusions et elles sont accablantes :

« Il apparaît que **CARREFOUR FRANCE** a collecté de manière excessive des données relatives à la santé d'appelants mais également de tiers (détails de symptômes, contexte familial et professionnel, etc.). »

La CNIL a donc demandé à Carrefour de respecter la loi (le cas échéant la justice sera saisie). Elle a également rappelé que **les salariés doivent être informés** de manière claires du traitement de leurs données personnelles.

Carrefour s'est bien gardée de dire aux représentants du personnel quelles mesures elle prenait suite à l'injonction de la CNIL...

Vos élus CFDT interviendront donc à ce sujet dans les différents CSE concernés. A SUIVRE...

Vous en avez marre de subir seul(e) ? De ne pas être informé(e) ? Rejoignez la CFDT !

F
L
A
S
H



C
O
D
E